

**COMPTE-RENDU SUCCINCT DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 26 MARS 2015**

PRESENTS : M. FONTENAILLE, M. BATOUFFLET, Mme ROUSSEAU, M. GAUTIER, M. DA SILVA, Mme MARY, M. CINOTTI, Mme BERT, M. GALAND, M. FANTOU, Mme DEYRIS-BRILLET, M. RYCKELYNCK, Mme MARIE, Mme PIGNON, Mme N'GUYEN, Mme ABADIE-MARTEIL, M. MORILHAT, Mme POLIZZI, M. DEHBI, M. OLIVIER, M. VAILLANT, Mme CHARTOL, M. SER, Mme GUIN

ABSENTS EXCUSES REPRESENTES : Mme WICHEREK-JOLY pouvoir à M. FONTENAILLE, Mme HANCART pouvoir à Mme POLIZZI, Mme BRASSAS pouvoir à Mme ABADIE-MARTEIL, M. PAULUS pouvoir à M. DEHBI, M. MILLARD pouvoir à M. FANTOU

SECRETAIRE : M.OLIVIER

Le procès-verbal des séances du 27 novembre 2014 et du 29 janvier 2015 sont adoptés à l'**Unanimité**.

DEL-2015-03-10

SUBVENTION AU PROJET D'AIDE HUMANITAIRE «GO TOGO» A L'ASSOCIATION EVADEH

Le conseil municipal, à l'**Unanimité**, **AUTORISE** le Maire à verser la somme de 200,00 € à l'association EVADEH pour financer une partie des frais de déplacements de Monsieur Quentin LUCIDARME pour le projet humanitaire « GO TOGO »

DEL-2015-03-11

CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT DE L'AIDE SPECIFIQUE RYTHMES EDUCATIFS

Le conseil municipal, à l'**Unanimité**, **RATIFIE** les termes de la convention d'objectifs et de financement de l'aide spécifique rythmes éducatifs avec la Caisse d'Allocations Familiales et **AUTORISE** le Maire à signer cette convention pour l'année 2014.

DEL-2015-03-12

INSTALLATIONS CLASSEES ENQUETE PUBLIQUE RELATIVE A LA SOCIETE CELL FOR CURE BASEE A COURTABOEUF (LES ULIS)

AVIS DE LA COMMUNE

Le conseil municipal, à l'**Unanimité**, **EMET** un avis favorable à la demande d'autorisation présentée par la société CELL FOR CURE en vue d'exploiter une installation classée pour la protection de l'environnement (activité de production industrielle d'organismes génétiquement modifiés (OGM) dans les locaux du bâtiment B12 situé 3, avenue des Tropiques sur le territoire de la commune des Ulis (91940).

DEL-2015-03-13

APPROBATION DE LA REPARTITION LIBRE DU FONDS DE PEREQUATION DES RESSOURCES INTERCOMMUNALES ET COMMUNALES (FPIC)

ANNEE 2015

Le conseil municipal, à l'**Unanimité**, **APPROUVE** la répartition libre du montant du FPIC pour l'année 2015, telle que présentée en séance.

DEL-2015-03-14

CESSION D'UN POIDS LOURD ET DE SES EQUIPEMENTS A TITRE ONEREUX

Le conseil municipal, à l'**Unanimité**, **AUTORISE** la cession du camion immatriculé CB-225-KS et ses équipements pour un montant de 7200 € à la société EDAC, Avenue Blaise de Montesquieu 77780 BOURRON MARLOTTE et **CHARGE** le Maire de procéder aux écritures comptables afin de les sortir de l'état de l'actif de la Commune.

DEL-2015-03-15

PRESENTATION DU BUDGET – COMMUNE 10 000 HABITANTS ET PLUS

Le conseil municipal, à l'**Unanimité**, **DECIDE** de conserver la présentation par nature du budget de la commune et **PRECISE** que la présente délibération sera applicable pour le vote du budget primitif 2016.

DEL-2015-03-16

APPROBATION DU RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGES (C.L.E.T.C) DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION EUROP'ESSONNE

Le conseil municipal, à l'**Unanimité**, **APPROUVE** le rapport de la Commission locale d'évaluation des transferts de charges (CLETC) du 12 février 2015, relatif à l'évaluation des charges transférées par la commune à la communauté d'agglomération Europ'Essonne, tel que présenté en séance.

DEL-2015-03-17

INDEMNITE DE CONSEIL ALLOUEE AU COMPTABLE DU TRESOR PUBLIC ANNEE 2014

Le conseil municipal, à l'**Unanimité**, **REFUSE** l'attribution de l'indemnité de conseil allouée au Comptable du Trésor Public de Palaiseau au titre de l'année 2014 à Mme Denise LEFEVRE pour un montant de 3 999.39 €.

DEL-2015-03-18

CONTRIBUTION AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES DE LA VALLEE DE CHEVREUSE (SIOM) ANNEE 2015

Le conseil municipal, à la **Majorité** (M. VAILLANT, Mme CHARTOL, M. SER, Mme GUIN s'étant abstenus), **PREND ACTE** de la contribution 2015 au SIOM d'un montant de 1 163 477 €, **AUTORISE** le SIOM à percevoir la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) pour un montant de 913 383 € et **FINANCE** par dotation budgétaire la somme de 250 000 €.

DEL-2015-03-19

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2015

Le conseil municipal, à la **Majorité** (M. VAILLANT, Mme CHARTOL, M. SER, Mme GUIN s'étant abstenus), **DECIDE** de maintenir pour l'année 2015, les taux d'imposition de 2014, soit :

- 11,91 % pour la Taxe d'habitation
- 16,39 % pour la Taxe foncière sur les propriétés bâties
- 43,84 % pour la Taxe foncière sur les propriétés non bâties

DEL-2015-03-20

INDEMNITES DE FONCTION DU MAIRE, DES ADJOINTS AU MAIRE ET DES CONSEILLERS MUNICIPAUX DELEGUES

Le conseil municipal, à l'**Unanimité**, **DECIDE** de baisser de 15%, à compter du prochain renouvellement de la nouvelle assemblée départementale, les indemnités de fonctions attribuées au Maire, aux adjoints et de **FIXER** les nouvelles indemnités présentées en séance.

DEL-2015-03-21

AVENANT N°1 AUX MARCHES AO-2012-02/A-B « ENTRETIEN DES ESPACES VERTS »

Le conseil municipal, à la **Majorité** (M. VAILLANT, Mme CHARTOL, M. SER, Mme GUIN ayant voté contre) **AUTORISE** le maire à signer l'avenant n°1 aux marchés AO-2012/A-B «Entretien des espaces verts», tels que présentés en séance.

DEL-2015-03-22

SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LE GAZ ET L'ELECTRICITE EN ILE-DE-FRANCE AVIS SUR L'ADHESION DE LA COMMUNE DE CHENNEVIERES-SUR-MARNE (VAL -DE-MARNE)

Le conseil municipal, à l'**Unanimité** (M. SER a quitté la salle pendant le vote), **EMET** un avis favorable sur l'adhésion de la commune de Chennevières-sur-Marne (Val-de-Marne) au Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Île-de-France (SIGEIF).

DEL-2015-03-23

CONVENTION TRIENNALE D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES POUR LE VERSEMENT DE LA PRESTATION ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT PERISCOLAIRE ET EXTRA SCOLAIRE POUR L'ESPACE JEUNESSE

Le conseil municipal, à l'**Unanimité**, **RATIFIE** les termes de la convention d'objectifs et de financement pour la prestation de service « accueil de loisirs sans hébergement » pour l'espace Jeunesse et **AUTORISE** le Maire à signer ladite convention pour la période du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2017.

DEL-2015-03-24

MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, à la **Majorité** (M. VAILLANT, Mme CHARTOL, M. SER, Mme GUIN ayant voté contre), **APPROUVE** les modifications du règlement intérieur du conseil municipal tel que présenté en séance.

DEL-2015-03-25

DENOMINATION DES NOUVELLES VOIES DU PARC DE L'ATLANTIQUE

Le conseil municipal, à l'**Unanimité**, **DENOMME** les nouvelles voies du Parc de l'Atlantique telles que présentées en séance

DEL-2015-03-26

DECLASSEMENT D'UNE PARTIE DE LA RUE DU BAS DE LA FERME EN VUE DE SON ALIENATION

Le conseil municipal, à l'**Unanimité**, **APPROUVE** le projet de déclassement de la voie communale jouxtant la rue du Bas de la Ferme, en vue de son classement dans le domaine privé de la commune, pour permettre sa future aliénation et **DECIDE** le lancement de la procédure d'enquête publique.

DEL-2015-03-27

CESSION AMIABLE DES PARCELLES COMMUNALES CADASTREES SECTION AK N°563, N°564, N°566 ET N°568 A IMMOCHAN

Le conseil municipal, à l'**Unanimité**, **DECIDE** la cession amiable des parcelles communales cadastrées section AK n°563, n°564, 566 et 568 à Immochan d'une emprise totale de 625 m², au prix fixé par France Domaine estimé à de 40 € le m² et **AUTORISE** le Maire à entreprendre les démarches administratives liées à la réalisation de cette cession.

DEL-2015-03-28

CONCLUSION D'UN BAIL EMPHYTEOTIQUE POUR LA MISE A DISPOSITION DES TERRAINS CADASTRES SECTION AI N°194 ET N°195 A LA SA HLM L'ATHEGIENNE

Le conseil municipal, à l'**Unanimité**, **DECIDE** de mettre à disposition de la SA HLM L'ATHEGIENNE les terrains situés à l'intersection des rues de Palaiseau et Vanderbilt, d'une contenance de 475 m², sous la forme d'un bail emphytéotique à titre gratuit, pour une durée de 90 ans et **PRECISE** que la démolition du bâtiment existant sera à la charge du bailleur social et **AUTORISE** le Maire à signer tout document ou acte lié à la prise à bail du terrain par la SA HLM l'athégienne, notamment la promesse de bail et l'acte authentique, étant précisé que la SA HLM l'ATHEGIENNE prendra en charge l'ensemble les frais d'actes notariés et actes de géomètre.

DEL-2015-03-29

**DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU CONTRAT DE TERRITOIRE
DEPOT DU DOSSIER AUPRES DU DEPARTEMENT**

Le conseil municipal, à l'**Unanimité**, **APPROUVE** la signature avec le Département de l'Essonne d'un contrat de territoire pour un montant total de 1 680 000€ HT comprenant la création d'un verger pédagogique pour un montant de 180 000€ HT et la requalification thermique des gymnases Terray et Mermoz pour un montant de 1 500 000€ HT, **SOLLICITE** pour la réalisation du programme d'opérations l'octroi de subventions par le Département d'un montant total de 710 164 € et **AUTORISE** le Maire à déposer un dossier en vue de la conclusion d'un contrat de territoire selon les éléments exposés et à signer tous les documents s'y rapportant.

DEL-2015-03-30

CREATIONS ET SUPPRESSIONS DE POSTES

Le conseil municipal, à l'Unanimité, **ACCEPTE** de procéder aux mouvements tels que présentés en séance.

DEL-2015-03-31

CONVENTION RELATIVE A LA MISE A DISPOSITION D'UN AGENT DU CENTRE DE GESTION INTERDEPARTEMENTAL DE LA GRANDE COURONNE POUR UNE MISSION DE REMPLACEMENT ADMINISTRATIF

Le conseil municipal, à l'Unanimité, **AUTORISE** le Maire à signer la convention avec le Président du Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne définissant les modalités de mise à disposition d'un agent du service remplacement, pour une durée de 3 ans.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h43.

Fait à Villebon-sur-Yvette, le 30 mars 2015

Pour extrait conforme,



Le Maire,

Dominique FONTENAILLE

Vu pour être affiché sous huitaine, conformément aux prescriptions de l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.